



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

Déclaration du Président de l'Union interparlementaire, le sénateur Sergio Páez Verdugo

Assemblée générale des Nations Unies

Points 45 et 55 de l'ordre du jour Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies; Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire.

22 novembre 2004

Monsieur le Président,

La Déclaration du Millénaire marque un tournant dans la mise en place du système international auquel nous sommes tous attachés, parlementaires inclus. Signée par les chefs d'Etat et de gouvernement en 2000, la Déclaration appelle notamment à une plus forte coopération avec les parlements par le truchement de l'Union interparlementaire (UIP). Elle a été adoptée deux jours après la clôture de la première Conférence mondiale des présidents de parlements que l'UIP a tenue ici même.

Lors de cette conférence, les présidents de parlement ont décidé que les parlements devaient jouer un rôle plus grand dans les négociations internationales, et ils se sont engagés à agir en faveur du renforcement du système international animé par l'ONU.

Depuis lors, les parlements ont fait de grands progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'UIP a récemment évalué l'ampleur et la nature de cette contribution parlementaire au moyen d'une enquête englobant toutes les institutions représentatives à travers le monde.

La plupart des parlements - dans les pays développés comme dans les pays en développement - ont une expérience intéressante et originale en ce qui concerne leur participation à la coopération internationale dont il est possible de tirer des enseignements.

En tant que président de l'Union interparlementaire, je crois que parlements et parlementaires ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire; ils doivent s'y intéresser de près, en informer leurs électeurs et édifier un consensus entre parlementaires sur l'importance cruciale de ces objectifs pour l'avenir de notre planète.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement sous-tendent désormais une bonne partie du travail accompli dans les parlements. Nombre de parlements de pays développés les ont expressément intégrés à leurs travaux et ont adopté des stratégies et politiques de développement portant directement sur ces objectifs. Dans les pays en développement, les parlements sont plus ou moins associés à la définition des stratégies nationales de développement. Ils ont agi pour atteindre certains de ces objectifs, ceux qui portent sur le VIH/SIDA et les questions de genre figurant généralement au premier rang de leurs priorités législatives. Néanmoins, la marge de progression est encore très importante en ce qui concerne tant l'interaction directe avec les organisations internationales compétentes que la coordination et l'efficacité des méthodes de travail.

Tous les Objectifs du Millénaire pour le développement ont une importance pour les parlements et pour l'UIP. Grâce à nos consultations régulières avec les parlements, nous sommes informés des mesures qu'ils ont prises pour sensibiliser les citoyens aux Objectifs du Millénaire et pour les associer à ces objectifs, et leurs réponses regorgent d'exemples concrets. Un usage plus systématique a été fait de l'information du public et des auditions spéciales en commission; les dirigeants des mouvements sociaux et des syndicats ont été consultés et des lois ont été adoptées pour mettre en œuvre les politiques publiques correspondantes.

L'UIP est très active dans certains des domaines critiques comme l'égalité des sexes et, plus particulièrement, la mise en place d'un partenariat global pour le développement.

Permettez-moi de citer rapidement quelques exemples cruciaux. En France, le rapport parlementaire pour le budget 2005 fait très largement référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement en citant les fondements et les propositions. Le Parlement suédois, pour sa part, a adopté une nouvelle politique globale de développement qui répond aux Objectifs du Millénaire pour le développement en matière de commerce, d'agriculture, d'environnement, de sécurité et de migrations. Les Parlements japonais et tchèque jouent tous deux un rôle actif dans l'élaboration et le contrôle des politiques de coopération internationale de leur pays.

Les exemples de ce type ne se limitent pas aux pays donateurs. Pour les Parlements de l'Afrique du Sud, de l'Indonésie, du Mali, du Bhoutan, des Iles Salomon et du Sri Lanka, le contrôle des politiques nationales de développement et le suivi de l'aide provenant d'organismes multilatéraux sont des fonctions parlementaires de base.

Enfin, les négociations commerciales internationales constituent peut-être une catégorie à part car elles sont suivies très attentivement par la quasi-totalité des parlements. Nombre d'institutions représentatives consentent un effort particulier pour suivre la mise en œuvre des traités sur le commerce et influencer sur leur cours. C'est un domaine particulier où l'UIP a mis en œuvre un programme concerté de suivi des négociations commerciales de l'OMC sur les six dernières années. Son importance pour les parlements nationaux ne saurait être sous-estimée.

Les législateurs sont des politiques et, à ce titre, ils sont tournés vers l'action. C'est pour cette raison que plutôt que de se bercer de beaux discours et d'expressions de bonne volonté, nous avons souhaité présenter à l'Assemblée générale les mesures qui ont effectivement été prises et les progrès concrets qui ont été accomplis. Nous savons que nous devons renforcer et améliorer encore notre travail pour honorer notre engagement envers les générations futures.

Au Sommet du Millénaire, les présidents de parlement se sont engagés à agir en faveur du renforcement du système international. En 2005, l'UIP tiendra la Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement ici au Siège de l'ONU. La Conférence se penchera sur les progrès d'ensemble accomplis par les parlements pour concourir à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous pourrons alors évaluer de manière plus globale le rôle croissant que les parlements jouent dans la sphère internationale. Aujourd'hui, dans ce forum mondial, nous réaffirmons notre vif attachement aux Objectifs du Millénaire pour le développement en termes d'action concrète et d'application pratique.

Les Objectifs de développement du Millénaire sont indissociablement liés à une paix mondiale durable, qui est la priorité stratégique de l'UIP et des parlements qui en sont membres. A cette fin, nous continuerons avec à agir toujours énergiquement pour atteindre ces objectifs, étroitement liés à l'humanisme et à la solidarité avec les générations futures.

Je vous remercie.